

La lettre du SE-UNSA 67 ➤ 28 juin

Merci aux **directeurs** de bien vouloir faire suivre à leurs **adjoints**.

L'actu 67 bleue l'actu nationale rouge

Mouvement : la 2^{ème} phase s'achève

Les affectations de la **phase informatique** ont été validées avec quelques modifications le 27 juin, en CAPD. Nos adhérents concernés ont été prévenus par mail.

La **phase manuelle** est reportée au mercredi **3 juillet au matin**.

L'affectation des **futurs stagiaires** se fera le **3 juillet l'après-midi**.

4 juillet : CAPD de validation

29 août : affectations manuelles

4 septembre : CAPD actant les dernières affectations et validation de l'ensemble

173 maintiens à temps plein. 91 maintiens à temps partiel. 33 affectations de collègues à temps partiel. La phase informatique du 2nd temps permet d'affecter 76 personnes car pénurie de postes causée par blocage des supports de M2 et S1. [Lire la suite](#) du compte-rendu de la CAPD « mouvement » du 27 juin

La CAPD du 27 juin... comme si vous y étiez :

→ **Direction, ISOE, hors-classe, ineats** : lire la déclaration du SE-Unsa 67 [ICI](#)

→ **Tuteurs M2, assistants de prévention, EVS administratifs, enquête rectorale** : prendre connaissance du compte-rendu de cette CAPD [ICI](#)

Revalo' : Enfin du concret pour les PE !

La négociation découlant du protocole de discussions sur les mesures catégorielles a porté ses fruits pour les PE. Le ministère a maintenant acté des mesures concrètes, qui prendront effet dès la rentrée 2013 :

- Grâce à l'engagement du SE-Unsa via sa signature du protocole, **l'ISOE dans le 1er degré est une nouveauté pour la profession.**

- Dès la rentrée 2013, les contingents de **hors classe des PE vont se voir augmentés de 50%.**

Actuellement de 2%, ce ratio atteindra les 7% en fin de quinquennat.

[En savoir plus](#)

Hors-classe 2013 : les « élus » du 4 juillet

Pour tout comprendre sur la hors-classe, c'est [ICI](#).

N'hésitez pas à communiquer au SE-Unsa vos éléments de barème **arrêtés au 31/12/2012**

(note/échelon/point ZEP le cas échéant et AGS en cas de départage) par mail au 67@se-unsas.org

La CAPD du 4 juillet validera l'accès de **75** collègues à la hors-classe.

Les négociations « carrière » -dans lesquelles le SE-Unsa pèse et obtient !-, viennent d'acter la réouverture de la liste des « prétendants » à la hors-classe. En septembre, environ **37** autres collègues pourront y accéder. **En clair, 112 collègues accèderont à la hors classe en 2013.**



Adhérez aujourd'hui, cotisez l'an prochain !

En optant pour l'adhésion anticipée 2013/2014, vous êtes suivi dès maintenant, notamment pour les phases du mouvement. [C'est ici !](#)

Bénéficiez d'un vrai **comité d'entreprise** en adhérant au SE-Unsa 67. [Les infos](#)

L'équipe du SE-Unsa 67 [ici](#) est à votre écoute au 03.88.84.19.19, dans nos locaux :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : **9h30-13h** et **14h-17h30**.

Mercredi : 9h30 à midi et de 14h à 16h30.

Notre **site internet** est [ICI](#)

Sur facebook : [là](#) et twitter : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.